



Le jeudi 13 avril 2017, la Mutuelle des Douanes et l'association LaVita ont signé une convention de partenariat pour conjuguer leurs moyens et leurs efforts en vue d'aider les jeunes en mal être psychique.

Le constat est alarmant : chaque année en France près de 200 000 personnes font une tentative de suicide. Plus de 10 000 en décèdent.

Les jeunes sont en première ligne : En effet, le suicide chez les jeunes entre 15 et 25 ans est la seconde cause de décès après les accidents de la circulation.

L'association LaVita est née de la volonté de professionnels de la santé mentale et de travailleurs sociaux de mettre en commun leurs énergies et leurs expériences pour lutter contre le mal-être des jeunes de 15 à 25 ans, réduire les conduites à risque et prévenir le passage à l'acte suicidaire.

La mission de LaVita, c'est de mettre en place une approche pluridisciplinaire et en réseau, de créer un dispositif intermédiaire entre les jeunes et les réseaux de soins existants et de soigner gratuitement par un soutien psychothérapeutique de proximité dans les secteurs privé et public. Un numéro d'appel gratuit est mis en place 24h/24-7j/7

Il s'agit donc pour LaVita d'aider, de soutenir et d'accompagner les jeunes en difficulté psychique, sur Paris et en Ile de France, avant que cette expérimentation pilote puisse être étendue en régions.

Dans ce dispositif d'accompagnement sont proposés :

- un accueil gratuit et immédiat
- un suivi psychologique gratuit, sans délai, effectué par un psychologue-psychothérapeute de proximité exerçant en cabinet libéral
- un bilan d'évaluation psychologique et d'orientation prescrit par un médecin
- un bilan somatique en partenariat avec l'espace Santé Jeunes de l'Hôtel Dieu
- une éventuelle hospitalisation, en lien avec les services d'urgence de l'AP-HP.

L'équipe de LaVita est constituée :

- De psychothérapeutes installés en cabinet sur Paris et l'Île de France.
- D'un comité d'experts qui établit le programme de soins, recrute les soignants et évalue annuellement l'efficacité de la prise en charge des jeunes. Ce comité a pour responsables les professeurs Antoine LAZARUS et Antoine GUEDENEY.

La Mutuelle des Douanes compte parmi les soutiens de LaVita. Par le soutien financier qu'elle accorde à cette association, la MDD contribue à la prise en charge par LaVita de jeunes en difficulté.

Les valeurs éthiques de respect de la personne et de sa dignité sont au cœur de notre engagement réciproque.

Le guide des aides et des services de la MDD reprendra les coordonnées de LaVita et l'objet de son action, afin que les familles et/ou les jeunes concernés en Île de France puissent bénéficier gratuitement d'une prise en charge par le réseau de psychologues-psychothérapeutes.

Bien sûr, nous souhaitons que cette expérimentation puisse à terme être généralisée au plan national et nous formulons nos vœux de réussite à à Guy Benamozig, concepteur et Directeur de LaVita.

- Pour en savoir plus sur l'association : <https://www.lavita.paris>

- N'hésitez pas à appeler le siège de la Mutuelle des Douanes pour tout renseignement.

